UN LIBRARY
OCT 20 1980

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE

Distr.
LIMITEE

T/COM.10/L.290
8 octobre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMUNICATION DE M. HANS J. IMPOLA CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément à l'article 24 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

2329-32ème avenue
Longview, Washington 98632

Le 27 août 1980

Monsieur Jimmy Carter
Président des Etats-Unis d'Amérique
The White House
Washington, D.C. 20500

Monsieur le Président,

Feu le président John Kennedy a un jour donné pour objectif à notre pays d'utiliser ses ressources pour envoyer un Américain sur la Lune et l'en ramener. Le public des Etats-Unis connaît moins bien son engagement de faire lancer en Micronésie par notre pays, en sa qualité de responsable des "petites îles", un programme de santé publique qui leur permettrait d'atteindre "au moins un niveau minimum qui soit acceptable pour une collectivité des Etats-Unis".

Le premier engagement a été tenu avant la fin de la décennie; malheureusement, les Etats-Unis n'ont pas été en mesure d'honorer l'engagement pris il y a dix-sept ans par le président Kennedy à l'égard de la population de Micronésie. Les immenses ressources techniques de notre pays, sa volonté politique et son souci de la santé de ses citoyens n'ont pas empêché ce manquement à l'égard du président Kennedy, de la population de Micronésie et des Etats-Unis eux-mêmes.

Récemment, l'Interagency Policy Review No. 1 for the Trust Territories (premier examen interorganisations des politiques concernant les territoires sous tutelle) a réaffirmé l'engagement pris par Kennedy, déclarant que le niveau de santé de la Micronésie ne devrait pas "être plus bas que celui des Etats-Unis". Les Etats-Unis s'étaient engagés, dans l'Accord de tutelle de 1947 1/ à

1/ Accord de tutelle pour les Territoires sous tutelle des Iles du Pacifique (Publications des Nations Unies, numéro de vente : 1957.VI.A.1).

"protéger la santé des habitants". On a pu citer récemment le sénateur Inouye disant que les Etats-Unis s'étaient acquittés de leur mission en Micronésie "avec négligence". On ne saurait pourtant douter que le droit à des soins médicaux de qualité figure parmi les droits de l'homme élémentaires, dont vous avez souligné l'importance.

Récemment a pris fin mon engagement de deux ans en tant que bénévole du Peace Corps sur l'île de Kosrae en Micronésie. Vers la fin de mon séjour, j'ai fait moi-même, et de façon extrêmement pénible, l'expérience de l'insuffisance du système de santé micronésien. Dans l'exercice de mes fonctions de conseiller pour la sylviculture, je me suis fait une grave entaille à la main et des points de suture ont été posés à l'hôpital local. De l'avis du personnel médical local le plus autorisé, aucun autre traitement n'était nécessaire dans l'immédiat; rien de plus faux, malheureusement. Je subis maintenant un traitement de rééducation, mais il n'est pas impossible que je ne recouvre jamais le plein usage de ma main. Si l'avis médical donné à Kosrae avait été fondé, et si le traitement médical administré avait été satisfaisant, j'aurais le plein usage de ma main.

J'ai souffert personnellement et physiquement de l'insuffisance du système de santé micronésien. Même s'il ne s'agit pas d'une question purement abstraite, elle n'en déborde pas moins largement mon cas personnel. C'est pourquoi je m'adresse à vous, au nom des habitants de Kosrae et de la Micronésie, mes amis, et de leurs familles, obligés de confier leur santé et leur vie à ce système de santé déficient.

Ni vous ni moi, fiers que nous sommes de notre pays, ne serons satisfaits tant que nos promesses ne seront pas entièrement tenues. Il faut donc que la tutelle soit prolongée pour nous donner l'occasion de tenir nos engagements envers le peuple micronésien. Il nous faut sauver l'honneur pour que notre pays maintienne de bonnes relations avec les autres pays, et pour que nous puissions en être fiers.

Je suis découragé d'entendre dire que les Etats-Unis d'Amérique projettent d'abandonner la tutelle avant d'avoir rempli leurs engagements envers la Micronésie, notamment en ce qui concerne les services de santé. Les raisons ne m'apparaissent pas clairement, car je ne peux comprendre que notre pays songe à se retirer sans

avoir rempli ses engagements. C'est pourquoi je vous écris à vous, et à d'autres personnalités américaines, afin de savoir si ce que j'entends dire est vrai, si mon pays manque à un engagement d'honneur, sans peut-être même s'en soucier.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) Hans J. IMPOLA

Copies au Conseil de tutelle de l'Organisation des Nations Unies
au Secrétaire de l'intérieur des Etats-Unis d'Amérique
au représentant Phillip Burton
au sénateur Daniel Inouye
au sénateur Henry Jackson
au sénateur Edward Kennedy
au Haut Commissaire du Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique
au Département de la santé et des services sociaux
au Président des Etats fédérés de Micronésie
au Gouverneur de Kosrae
à Ronald Reagan
à John Anderson